

# LE VOL

L'affaire Kiernan-Sorin dont nous avons donné les détails, est réglée.

Nous avons d'abord refusé de croire à la réalité des faits.

Tout doute s'efface devant le règlement qui est un aveu.

Voici comment s'explique le *Herald* qui, le premier, a dénoncé cette scandaleuse transaction :

## REGLEMENT POUR \$1,500

LE PERE SORIN PAIE LA BURGLARY Co.,

L'hon M. Angers intermédiaire

Les versements convenus sont tous échus et réglés

Kiernan, qui avait avoué le vol, sera jugé la semaine prochaine

Les négociations entamées entre l'Hon. M. Angers, au nom du Révérend père Sorin, et la Dominion Burglary Guarantee Company, ont abouti enfin à une solution par suite du paiement de \$1500 par le père Sorin.

La valeur des objets volés par Kiernan dans le magasin de Cochenthaler était de \$2,700 et la Dominion Burglary Guarantee Company avait remboursé cette somme. Cependant, il est prouvé, par la remise de certains objets volés, faite par des parents et des amis de Kiernan, que celui-ci n'avait pas porté à l'abbé Sorin, le produit entier de son vol.

Le père Sorin, en recevant la réclamation de la Burglary Co., a mis l'affaire entre les mains de l'Hon. M. Angers et a offert \$400 pour régler. Cette offre a été rejetée et a été grossie successivement jusqu'à \$1,500 qui, finalement, ont été acceptés. Les \$1,500 étaient payable par versements qui, tous, maintenant, ont été faits.

Le procès de Kiernan commencera lundi devant la Cour du Banc de la Reine.

Nous admettons que la Dominion Burglary Company peut être satisfaite du règlement, mais la morale et la justice le sont-elles également ?

Y a-t-il maintenant deux lois en Canada ?

De quel droit punirait-on aujourd'hui un recéleur ?

LEX

# L'INVESTITURE

Au moment où tant de politiciens vont chercher, à Rome, l'investiture pour le chef libéral du Canada, voici un morceau de grande envergure, signé Catulle Mendès, qui peut donner à réfléchir :

## LA COURONNE DE FER

(*An neuf cent vingt-deuxième de l'Incaronation dominicale*)

Parmi la nuée d'encens et de lumière, en l'église de Saint Jean de Latran qui fut construite avec les débris des temples des faux dieux le seigneur pape Johannes X, ayant Jésus-Christ sur la poitrine, éleva les deux bras hors de ses manches couleur de neige, et, d'une forte voix qui émut les vieilles pierres de la basilique, il dit :

— Toi, agenouillé sur la première marche de l'autel de l'autel, qui es-tu, homme qui portes un manteau de pourpre sur la robe des catéchumènes ?

L'homme agenouillé répondit :

— Je suis le plus humble serviteur des sandales de ta Sublimité.

— Quel est ton nom ?

— Bérengarius.

— Ton rang ?

— Les barons d'Italie m'ont élu pour leur roi.

— Quelle est ta race ?

— Eberhard, duc de Frioul, fut mon père ; mais, par ma mère Gisèle, j'ai pour ancêtre Charlemagne, empereur d'Occident.